



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL
POUR L'ANNÉE 2022**

AVIS est, par la présente, donné que lors de la séance qui s'est tenue le mardi 23 novembre 2021 le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2022 aux dates et heures suivantes :

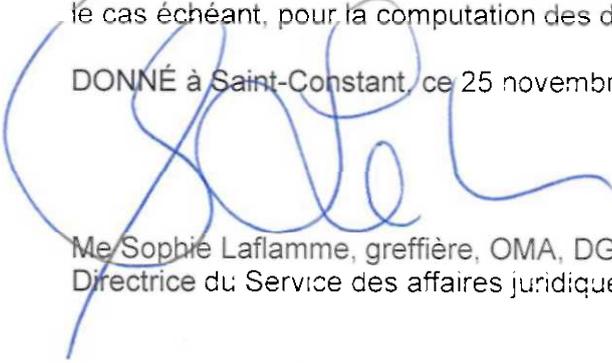
Mardi, le 18 janvier 2022 à 19h30
Mardi, le 15 février 2022 à 19h30
Mardi, le 15 mars 2022 à 19h30
Mardi, le 19 avril 2022 à 19h30
Mardi, le 17 mai 2022 à 19h30
Mardi, le 21 juin 2022 à 19h30
Mardi, le 19 juillet 2022 à 19h30
Mardi, le 16 août 2022 à 19h30
Mardi, le 20 septembre 2022 à 19h30
Mardi, le 18 octobre 2022 à 19h30
Mardi, le 15 novembre 2022 à 19h30
Mardi, le 13 décembre 2022 à 19h30

LES SÉANCES SE TIENDRONT AU PAVILLON DE LA BIODIVERSITÉ AU 66, RUE DU MAÇON À SAINT-CONSTANT, SAUF AVIS CONTRAIRE DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ LES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC NE PERMETTENT PAS LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL À CET ENDROIT.

Le présent avis est également disponible pour consultation sur le site internet officiel de la Ville de Saint-Constant au www.saint-constant.ca dans la section « Avis publics ».

Seule la date de publication sur le site Internet officiel de la Ville de Saint-Constant servira, le cas échéant, pour la computation des délais prévus par la Loi.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 25 novembre 2021.



Me Sophie Laflamme, greffière, OMA, DGA
Directrice du Service des affaires juridiques et greffe